

# L'ÉQUIPE MOBILE

L'Équipe Mobile PHV se compose comme suit :

- Directeur.trice
- Responsable de Dispositif
- Secrétaire
- Psychologue
- Médecin
- Infirmier.ère Coordinateur.trice
- Assistant.e Social.e
- Assistant.e en Soins Gérontologiques
- Éducateur.trice Spécialisé.e
- Ergothérapeute
- Diététicien.enne



- Pour toute demande de mobilisation de l'équipe :

**Maison Départementale des Personnes Handicapées :**

📞 05 55 19 19 19

✉️ [celluleorientation@correze.fr](mailto:celluleorientation@correze.fr)

- Pour toute demande d'informations :

**Équipe Mobile PHV**

8, Rue d'ARSONVAL  
19 000 TULLE

📞 05 55 26 17 94

✉️ [equipemobilephv@adapei-correze.fr](mailto:equipemobilephv@adapei-correze.fr)

🌐 [www.adapei-correze.fr](http://www.adapei-correze.fr)



Handicap & publics fragilisés  
**Adapei**  
de la Corrèze  
3, Allée des Châtaigniers  
19 360 MALEMORT  
[siege@adapei-correze.fr](mailto:siege@adapei-correze.fr)  
« Pour un monde qui donne sa place à chacun. »

*Ne pas jeter sur la voie publique*



Adapei de la Corrèze

## Équipe Mobile en faveur des Personnes Handicapées Vieillissantes



EXPERTISE - COOPÉRATION - CONTINUITÉ



# POUR QUI ?



L'intervention de l'Équipe Mobile PHV vise prioritairement les publics isolés ou sans solution à domicile.

Elle s'adresse aussi aux professionnels ayant besoin d'un appui pour améliorer et adapter la qualité de l'accompagnement en structure.

Elle soutient, informe et oriente les aidants face aux vieillissement de leurs proches.

# LES MISSIONS



**Évaluation et Étayage**  
par la proposition et, si besoin, la mise en place, d'un **plan d'accompagnement adapté**



**Appui et Soutien**  
aux professionnels et/ou aux proches aidants



Objectifs  
Limiter les risques de rupture de parcours  
Favoriser les transitions



## Partenariat

Co-construction du plan d'accompagnement avec la personne accompagnée, ses tuteurs, son entourage...

Travail en collaboration avec les acteurs institutionnels, les professionnels du médico-social, le secteur des personnes âgées, les communes...

Regard croisé en interne avec la Coordination de Parcours et les services de l'Offre Vie Sociale (SAVS, SAMSAH, EMAR, CEPHEI...)

# COMMENT ?

## LES ÉTAPES D'INTERVENTION

Concertation MDPH / Service Coordination de Parcours de l'Adapei

Déclenchement :  
l'Équipe Mobile PHV est saisie

Intervention de l'équipe

Élaboration d'un plan d'accompagnement

Si nécessaire, renouvellement pour suivi et évaluation

Bilan d'intervention

3 mois

3 mois